

Bulletin de l'instruction primaire. Département de Maine-et-Loire.

Numéro d'inventaire : 2006.01069 (1-3)

Type de document : texte ou document administratif

Imprimeur : Siraudeau (H.) & Cie

Date de création : 1958

Description : Fascicules sans agrafes.

Mesures : hauteur : 225 mm ; largeur : 142 mm

Notes : (1) : n°236 janvier 1958 (pp. 1-60 + 4 pages blanches non numérotées) (2) : n°238 mars 1958 (pp. 77-96) (3) : n°239 avril 1958 (pp. 97-134)

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Maine-et-Loire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 134

Lieux : Maine-et-Loire

MARS 1958

N° 238

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADEMIQUE D'ANGERS

Cité Administrative, Place Lafayette

Téléphone : 52.95 et 52.96

BULLETIN

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'insertion au BULLETIN tient lieu de notification officielle

Le BULLETIN appartient à l'Ecole et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUE REGULIEREMENT A MM. LES INSTITUTEURS ADJOINTS ET A M^{mes} LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

SOMMAIRE

	Pages
PARTIE GENERALE	
Directrices et Institutrices des écoles maternelles et classes enfantines (Circulaire du 22 octobre 1957)	79
Admission des élèves des écoles maternelles et classes enfantines à l'école primaire (Circulaire du 29 août 1957 et rectificatif du 16 novembre 1957)	79
Distribution de lait et de sucre dans les écoles (Décret du 20 décembre 1957 et Circulaire du 7 février 1958)	80

JANVIER 1958

N° 236

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADEMIQUE D'ANGERS

Cité Administrative, Place Lafayette

Téléphone : 52.95 et 52.96

BULLETIN

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'insertion au BULLETIN tient lieu de notification officielle

Le BULLETIN appartient à l'Ecole et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUE REGULIEREMENT A MM. LES INSTITUTEURS ADJOINTS ET A M^{mes} LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

SOMMAIRE

	Pages
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	
ELECTION	
1. — Arrêté Préfectoral	2
2. — Instruction relative à l'élection	3
3. — Liste des électeurs de l'Enseignement public	5
4. — Liste des électeurs de l'Enseignement privé	32

AVRIL 1958

N° 239

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADEMIQUE D'ANGERS

Cité Administrative, Place Lafayette

Téléphone : 52.95 et 52.96

BULLETIN

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'insertion au BULLETIN tient lieu de notification officielle

Le BULLETIN appartient à l'Ecole et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUE REGULIEREMENT A MM. LES INSTITUTEURS ADJOINTS ET A M^{mes} LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

SOMMAIRE

Pages

I. — PARTIE GENERALE

Reconduction des sursis universitaires (C. M. du 22 novembre 1957 — C. M. du 2 décembre 1957)	99
Entrée en sixième en 1958 (C. M. du 6 mars 1958)	102
Candidats à l'entrée en sixième provenant des classes autres que le C. M. deuxième année (C. M. du 18 mars 1958)	102
Candidats à l'entrée en sixième provenant des classes autres que le C. M. deuxième année. — Note complémentaire (C. M. du 4 avril 1958)	103
Elèves des écoles publiques candidats à une bourse en classe de sixième dans un établissement privé habilité (C. M. du 16 décembre 1957) ..	103
B.E.P.C. — Epreuve à option de la deuxième série d'épreuves (orales et pratiques) (A. M. du 11 février 1958)	104
Calendrier des examens pour les deux sessions de 1958	104

